

# Bac 2021 : en économie, un sujet loin d'être neutre

---

 [mediapart.fr/journal/economie/140621/bac-2021-en-economie-un-sujet-loin-d-etre-neutre](https://mediapart.fr/journal/economie/140621/bac-2021-en-economie-un-sujet-loin-d-etre-neutre)

Romarc Godin

Comment imposer une hégémonie culturelle ? Cette question, qui pourrait être le sujet du baccalauréat de philosophie que les candidats s'apprêtent à passer jeudi 17 juin, a fait l'objet d'un essai pratique lors de l'épreuve de sciences économiques et sociales du même baccalauréat que les candidats libres ont passée le 7 juin dernier.

Le sujet de la troisième partie, jugé sur 10 points, était ainsi libellé : « *À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que des politiques de flexibilisation du marché du travail permettent de lutter contre le chômage structurel.* »

La rédaction de ce sujet a fait bondir plus d'un économiste, tant l'issue du débat est fermée. Il ne s'agit pas en effet de montrer si la flexibilisation du marché du travail permet de réduire le chômage structurel, ni même si ce chômage structurel existe, mais bien seulement de montrer comment cette flexibilisation est efficace.

Cela est d'autant plus étonnant que le débat économique ne se situe pas dans ce comment, mais bien dans l'existence même non seulement du chômage structurel, mais aussi du lien entre flexibilisation et chômage. En clair : l'enjeu de ce sujet n'est pas de permettre au candidat de se positionner dans un débat économique brûlant, mais de justifier une position de ce débat.

La démarche est donc forcément politique puisque cette position est politiquement défendue par l'actuel gouvernement (et d'autres partis politiques). Dès lors, le candidat doit être amené, pour être récompensé par une bonne note, à justifier ce biais politique.

*In fine*, l'idée est bien que ledit candidat considère, à l'avenir, que le lien entre flexibilisation du marché du travail et baisse du chômage structurel est normal et naturel. Il faut en convenir : il s'agit là de construire un consensus autour d'une des idées structurantes du néolibéralisme et de clore le débat dans la population. Et tant pis pour le débat économique lui-même.

Au reste, le fameux « *dossier documentaire* » va dans le même sens. On y trouve un sondage de 2015 des employeurs indiquant que le coût du travail est, pour eux, le principal frein à l'embauche, mais aussi un beau graphique très bien calibré pour justifier la conclusion recherchée et un texte d'économiste jugeant le salaire minimum défavorable aux travailleurs. Bref, on est dans l'exemple parfait du discours construit visant l'hégémonie culturelle.



Une épreuve du Bac en 2019. © Frederick Florin / AFP

Alors que le ministère de l'éducation nationale n'avait pas, lundi soir, répondu aux sollicitations de Mediapart, ce sujet a suscité une levée de boucliers de l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses). Cette dernière estime que « *la construction du sujet est de nature à créer une grande confusion chez les candidats à la fois par son manque de scientificité, mais aussi de neutralité* ».

De son côté, l'association des Économistes atterrés a également publié un communiqué où ils « *s'étonnent qu'un sujet aussi politiquement et scientifiquement contestable ait pu être proposé à des candidats bacheliers* ». Et d'ajouter : « *Tel qu'il a été conçu, ce sujet de SES nie les débats économiques en matière de lutte contre le chômage et suggère que la théorie du chômage structurel ferait consensus.* »

## Une vision néoclassique de l'économie

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que des politiques de flexibilisation du marché du travail permettent de lutter contre le chômage structurel.**

L'intitulé du sujet. © Capture d'écran

Or ce n'est pas le cas. Cette notion de « *chômage structurel* » est effectivement fort loin d'être naturelle. Elle est le fruit d'une construction théorique propre à une vision néoclassique de l'économie.

Dans cette vision, chaque économie a un potentiel qui est déterminé par les contraintes de l'offre, pour faire simple. Ce niveau est souvent déterminé par le niveau de concurrence et par les obligations légales. Le chômage structurel est alors le taux de chômage maximal dans le cadre de ces contraintes.

Lorsqu'il est atteint, tout nouvel emploi créé se traduit par un excès de demande qui contraint les entreprises à relever leurs prix de vente pour faire face à la fois au surcoût de l'emploi et au risque lié à la rigidité des contrats en cas de retournement conjoncturel. Lorsque le taux de chômage structurel est dépassé, l'inflation repart à la hausse. C'est pourquoi, en anglais, cette expression est traduite par « *taux de chômage n'accéléralant pas l'inflation* » (« *Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment* », plus connu sous son acronyme NAIKU).

Dans cette vision, la relance de la demande ne peut donc pas contribuer à réduire le chômage structurel. Elle ne peut réduire que la différence entre le chômage conjoncturel et le chômage structurel. Pour s'attaquer au chômage structurel, il faut baisser le coût fixe du travail, autrement dit les cotisations sociales et le salaire minimum, et réduire la rigidité du marché du travail, autrement dit favoriser la précarité des contrats.

On comprend dès lors que cette notion est un des piliers des politiques néolibérales : c'est une arme contre la Sécurité sociale et la sécurité de l'emploi, donc une arme du capital face au travail.

On est en effet au cœur de la construction théorique de la « synthèse » néolibérale entre néokeynésiens et néoclassiques. Les premiers défendent la correction conjoncturelle par la relance de la demande et les seconds l'existence d'un chômage structurel. Et d'ailleurs, le NAIKU n'est rien d'autre que la traduction néoclassique de la fameuse courbe de Philips, longtemps jugée keynésienne...

C'est de cette belle unanimité (qui exclut cependant les écoles postkeynésienne, marxiste ou régulationniste), portée par des institutions comme l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), que sont nées les politiques néolibérales en donnant l'impression d'une « vérité scientifique » réconciliant les deux camps économiques. De là l'unanimisme politique concernant les politiques dites structurelles. Et c'est bien dans cette bulle douillette que les rédacteurs du sujet se sont lovés, demandant une justification aux candidats.

D'ailleurs, le texte proposé en accompagnement sur le salaire minimum parle d'un « *consensus* ». C'est une position qui permet d'exclure en principe toute critique scientifique, mais, en réalité, ce consensus ne se vérifie qu'au sein d'une communauté déjà convaincue et n'est pas confirmé par des faits bruts : les projections contre-factuelles sont basées sur des modèles calibrés par la théorie néoclassique et reposant notamment sur la rationalité des agents et le fondement micro-économique des agents. Elles ne peuvent donc pas se donner tort à elles-mêmes.

Pour expliquer les évolutions et les niveaux du chômage, ces mêmes économistes *mainstream* sont souvent obligés d'avoir recours à des explications en dehors du chômage structurel qu'ils appellent « *chocs* » ou « *externalités* ». Une façon élégante d'effacer la pertinence des modèles sans le dire...

On notera au reste qu'un sujet proposé le lendemain et demandant aux candidats de justifier que les politiques de relance « *peuvent réduire le chômage* » n'est pas, dans ce cadre, un correctif, mais bien une confirmation de cette bulle idéologique. Tout l'intérêt de ce sujet réside dans le « *peuvent* » qui, précisément, réclame là aussi de montrer que, lorsque le chômage structurel est atteint, la relance est impuissante...

### **Un concept discutabile et discuté**

Le problème, c'est que cette notion de chômage structurel est peut-être un concept fort séduisant intellectuellement, mais on peine à le trouver dans la réalité. Le calcul du NAIRU est aussi variable que l'est la conjoncture, ce qui rend son caractère « *structurel* » discutabile. De fait, cette vision statique de l'économie est démentie par la réalité.

« *Personne n'est capable de mesurer objectivement dans une économie comme la France la part du chômage qui serait "structurelle", qui ne dépendrait pas du chômage effectivement enregistré dans le passé, et qui serait insensible aux politiques de relance* », rappellent ainsi les Économistes atterrés.

Au reste, même le « *dossier documentaire* » qui leur est proposé devrait inciter les candidats à la prudence. Le graphique tente certes de décrire une « *tendance* » (par ailleurs faible) entre rigidité du marché du travail et taux de chômage. Mais un candidat bachelier doit connaître cette loi majeure qu'une corrélation n'est pas une causalité et qu'il existe bien des contre-exemples à ladite tendance.

En outre, le taux de chômage présenté ici n'étant pas structurel, il est difficile d'en tirer une quelconque conclusion d'ordre scientifique puisque les taux de chômage peuvent fort bien être le résultat de situations d'abord conjoncturelles. Il est d'ailleurs intéressant de constater que le sujet ne propose aucun calcul du chômage structurel.

En réalité, les trous dans la raquette de cette théorie sont innombrables lorsqu'on la confronte aux réalités économiques. Dans cette vision, le salaire minimum général est un danger pour l'emploi puisqu'il représente une rigidité du coût du travail. C'est ce que défend le texte proposé aux candidats dans le fameux « *dossier documentaire* ».

Mais les récentes études, notamment sur l'Allemagne, qui a adopté un salaire minimum fédéral en 2015, n'ont pas identifié d'impacts significatifs sur l'emploi à cette hausse. En revanche, l'impact positif sur la productivité a été souligné. À l'inverse, un pays comme l'Italie n'a pas de salaire minimum et a un taux de chômage élevé, en dépit même des réformes de libéralisation du marché du travail menées en 2014 par Matteo Renzi (le « *Jobs Act* »). Bref, le débat existe et, honnêtement, il n'est pas en faveur de la thèse des rédacteurs du sujet du bac.

Quant au sondage de 2015 apporté en appui de la thèse défendue par le sujet dans le « *dossier documentaire* » et qui montrerait que les employeurs n'embauchent pas en raison du coût du travail, il a été démenti par d'autres enquêtes du même type, notamment une de 2017 où la France n'était pas plus qu'en 2015 au niveau du chômage supposément structurel.

Pourquoi ne pas avoir présenté plusieurs de ces enquêtes en privilégiant celles qui sont datées ? Mais surtout, il faut insister sur la signification d'une telle « preuve ». Elle suppose que la macro-économie est la simple addition de décisions micro-économiques et, concernant l'emploi, des seules décisions des employeurs.

Or, là aussi, c'est un biais théorique. Les employeurs peuvent tout aussi bien avoir une mauvaise perception de la réalité économique et ne pas anticiper les évolutions de la demande agrégée. Il se peut ainsi qu'ils jugent le niveau des salaires toujours trop élevé dans la mesure où leur plus-value en dépend. Un employeur n'est donc pas toujours le souverain doté d'une compréhension panoptique qu'il prétend être et que la théorie néoclassique prétend qu'il est.

Enfin, il faut rappeler que malgré des taux de chômage très faibles dans des pays comme les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni, aucune accélération de l'inflation n'y a réellement été enregistrée. C'est assez logique : le travail étant de plus en plus divisé et précaire, la pression sur les salariés est maintenue, même en cas de plein emploi statistique. C'est la conséquence d'un partage du temps de travail effectué uniquement du point de vue de l'offre. Or cette situation est précisément rendue possible par les mesures de baisse du coût du travail et de flexibilisation.

Quand le travail est disponible à volonté et bon marché, pourquoi chercher à augmenter sa productivité, surtout lorsque les actionnaires réclament toujours plus de dividendes ? Dès lors, on n'a aucune raison d'avoir de hausses salariales ni d'inflation, et la rentabilité des entreprises dépend de plus en plus du taux d'exploitation du travail, c'est-à-dire de la pression sur le salaire et les conditions de travail. Cela induit une sous-demande chronique (« *la stagnation séculaire* »), qui favorise la financiarisation, laquelle reste rentable, grâce au soutien des banques centrales. On atteint ici un problème majeur du capitalisme contemporain que le sujet proposé évite bien sûr soigneusement.

Il avait pourtant été clairement posé par la représentante de New York Alexandria Ocasio-Cortez face au président de la Réserve fédérale des États-Unis, Jerome Powell, le 11 juillet 2019.

Cette dernière contestait ainsi la notion de NAIRU. Mais il est également au cœur des réflexions actuelles de Joe Biden, qui entend créer des « *bons jobs, bien payés* » et a reconnu récemment que la normalité qu'il visait était celle d'un marché du travail où les entreprises se battent pour les travailleurs, pas l'inverse, autrement dit un marché du travail déséquilibré en faveur des demandeurs d'emplois. Ce sont d'ailleurs aussi les conséquences sur la pauvreté et les inégalités qui ont conduit l'Allemagne à accepter un salaire minimum fédéral.



Watch Video At: <https://youtu.be/5KPAVivDGRg>

Alexandria Ocasio-Cortez face à Jerome Powell sur le chômage structurel. © CNBC  
Apparemment, nos concepteurs de sujets ne sont pas au fait de ce type de débats. Le sujet qu'ils ont infligé aux candidats du bac est entièrement en dehors des débats théoriques, mais aussi de l'actualité économique.

Il eût sans doute été plus neutre et intéressant de questionner cette question du chômage structurel, ou les effets de la flexibilisation du marché du travail, ou ceux de la hausse de la demande, ou même encore la notion de marché du travail, qui suppose une égalité purement fictive entre employeurs et chômeurs.

Il eût été également plus d'actualité de s'interroger sur la réalité d'un choix entre inégalités et chômage dans le contexte actuel et sur les moyens de le dépasser. Mais la réflexion économique n'était pas, semble-t-il, à l'ordre du jour. Il ne restait donc que la volonté politique de justifier certaines mesures.

En réalité, il n'y a là rien d'étonnant. Le néolibéralisme a toujours été à la peine en France sur le plan culturel, même si les élites politiques ont été massivement converties à cette doctrine depuis 1983. Il faut donc agir fortement dans le domaine de l'éducation et insister sur l'absence de débat, qui permet d'imposer certains choix politiques comme « naturels » et ainsi de les sortir, précisément, du champ politique. C'est donc bien à une entreprise d'hégémonie culturelle que correspond ce sujet de bac.